

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU

PETIT P.V. DESTINE A L 'AFFICHAGE

CANTON DE GIF-SUR-YVETTE
FL/CP

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE VERRIERES-LE-BUISSON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2018

Le vingt-quatre septembre de l'an deux mille dix-huit à vingt heures quarante-cinq minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur JOLY, Maire, et sur convocation qui leur a été adressée le dix-huit septembre de l'an deux mille dix-huit conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

M. JOLY, Mme FOUCAULT, Mme LEGOFF, M. DELORT, M. MORDEFROID, M. TREBULLE, Mme ROQUAIN, Mme CASAL DIT ESTEBAN, Mme LIBONG, M. CHARLES, Mme KERNY-BONFAIT, M. ATTAF, Mme ORSINI, M. PEPERS, Mme OCTAU, Mme BOULER, M. MILLET, M. TIXIER, Mme DE CHABALIER, Mme DUBOC, M. PIOT, M. HULIN et M. GRISSOLANGE.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

M. DOSSMANN à M. JOLY
M. ZAKARIAN à Mme FOUCAULT
Mme DEGERIT à Mme LEGOFF
M. FOURNIER à M. GRISSOLANGE
M. YAHIEL à M. HULIN

ABSENTS :

M. LARNICOL
M. PAN CRAZI
M. LEFEVRE
Mme BARBET
Mme GIRI

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme FOUCAULT

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au Conseil de se prononcer sur le compte-rendus des séances du Conseil municipal du 9 avril 2018 et 28 mai 2018 qui sont approuvés à l'unanimité.

Puis, Monsieur le Maire indique avoir reçu une question écrite de Monsieur GRISSOLANGE pour Verrières Ville Ouverte (VVO) qui sera abordée en fin de séance.

Enfin, Monsieur le Maire demande au Conseil de procéder à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DESIGNE

- Madame Caroline FOUCAULT secrétaire de séance,

DESIGNE

- Madame Christine DUBOC, pour succéder à Monsieur Jean-Marie DERBANNE, au sein de la commission Affaires sociales,
- Madame Christine DUBOC, pour succéder à Monsieur Jean-Marie DERBANNE, au sein de la commission Culture et Patrimoine,
- Monsieur Arnaud PIOT, en remplacement de Madame Véronique CHATEAU-GILLE, au sein de la commission Commerces de proximité, Artisanat et Marché forain,
- Monsieur Arnaud PIOT, pour succéder à Monsieur Jean-Marie DERBANNE, au sein de la commission Urbanisme et habitat,
- Madame Christine DUBOC, pour succéder à Monsieur Jean-Marie DERBANNE, au sein de la commission Accessibilité et handicap,
- Monsieur Arnaud PIOT, en remplacement de Madame Véronique CHATEAU-GILLE, au sein de la commission Développement économique, Emploi et Formation,

APPROUVE

- la convention relative à la création d'un service commun dans le domaine des finances en mutualisant les ressources pour son seul volet fiscal, Monsieur le Maire étant autorisé à signer ladite convention avec la Communauté Paris-Saclay par 25 voix pour et 3 abstentions (M. TREBULLE, M. MORDEFROID et M. GRISSOLANGE),

DECIDE

- la création de postes en filière administrative, technique et sociale afin de promouvoir les agents dans le cadre des avancements de grade et de la promotion interne au titre de l'année 2018,
- d'adhérer au Contrat Groupe d'Assurance Statutaire du Centre interdépartemental de gestion de la Grande Couronne d'Ile-de-France, Monsieur le Maire étant autorisé à signer tout document se rapportant à ce dossier,

HABILITE

- Monsieur le Maire à signer le marché public ainsi que les pièces annexes pour un montant minimum de 500 000 € HT et un montant maximum de 2 000 000 € TTC avec la société SAS EUROVIA ILE-DE-FRANCE par 24 voix pour et 4 abstentions (M. FOURNIER, M. YAHIEL, M. HULIN et M. GRISSOLANGE),

AUTORISE, dans le cadre de la reconstruction du satellite de restauration du groupe scolaire David Régnier – Paul Fort de la ville, Monsieur le Maire à :

- signer le lot n°1 avec la société sas LOCACONCEPT, enseigne LOCACUISINES, groupe ALVAD sise 3 chemin de Bordeneuve, 31150 LESPINASSE pour un montant de 533 487,35 € TTC y compris la variante exigée n°1 pour fourniture de tables de restauration pour 70 enfants de maternelle et 210 enfants d'élémentaires,

- signer le lot n°5 avec la société SORBAT 77 SARL sise 295 avenue de l'Europe - ZAC de l'Europe -77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY pour un montant de 548 410,24 € TTC,
- signer le lot n°6 avec la société CHARPENTIER SAS sis ZI de la Moinerie - 1 rue de Bretagne – 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE pour un montant de 277 128,91 € TTC,
- signer le lot n°7 avec la société ELECTRICITE JEAN PATE – 10 rue Blazy – 91161 JUVISY-SUR-ORGE cedex pour un montant de 123 737,68 € TTC,
- signer le lot n°8 avec la société INDUSTRIELLE DU FROID ET DE CUISSON sise ZI Vaux le Pénil, 1270 Av St Just – 77000 pour un montant de 207 885,60 € TTC,
- déclarer sans suite les offres reçues pour le lot n°2 (deux offres d'entreprises, ayant remis des propositions irrégulières du fait que les variantes exigées, n'ont pas été estimées conformément au règlement de consultation et à l'acte d'engagement), le lot n°3 (une candidature étant déclarée irrecevable du fait du faible chiffre d'affaire de l'entreprise soumissionnaire et des doutes liés à sa capacité à pouvoir prendre en charge l'ensemble des travaux et une offre déclarée inacceptable du fait d'une offre financière largement supérieure au budget prévu) et le lot n°4 (offre déclarée inacceptable du fait d'une offre financière largement supérieure au budget prévu),
- organiser de nouveau une consultation des entreprises sous forme de procédure adaptée ouverte conformément au décret n°2016-360 du 25 mars 2016 avec l'allotissement suivant : le lot n°1 (désamiantage et déconstruction), le lot n°2 (terrassement – gros œuvres – aménagements extérieurs), le lot n°3 (murs bois), le lot n°4 (couverture) et le lot n°5 (menuiseries extérieures),
- à signer tous les documents afférents aux marchés de travaux susvisés,

PREND ACTE

- du rapport annuel 2017 de la Cuisine centrale de Verrières-le-Buisson par le prestataire API RESTAURATION,

APPROUVE

- les conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la prestation de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Extrascolaire » et « Périscolaire », Monsieur le Maire étant autorisé à signer lesdites conventions,

PREND ACTE

- du rapport annuel 2017 de SUEZ pour le prix et la qualité du service public de l'assainissement,

AUTORISE

- Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 48 048 € auprès du Conseil départemental de l'Essonne dans le cadre de la sauvegarde de l'Herbier Vilmorin, Monsieur le Maire étant autorisé à signer tous les documents y afférents,

VOTE

- le budget supplémentaire du budget annexe assainissement de l'exercice 2018 par 24 voix pour et 4 abstentions (M. FOURNIER, M. YAHIEL, M. HULIN et M. GRISSOLANGE),

DONNE

- un avis favorable au schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage en Essonne 2018/2024 à condition que soient prises en compte les réserves suivantes :
 - la transformation de l'aire d'accueil en terrains familiaux ne doit pas impliquer la création d'une nouvelle aire d'accueil sur la commune de Verrières-le-Buisson,
 - la Ville de Verrières-le-Buisson précise qu'elle n'a pas de disponibilité foncière permettant l'installation d'une aire de grand et moyen passage dont la création doit avoir lieu sur le territoire de la Communauté Paris-Saclay.

Toutes les délibérations n'ayant pas fait l'objet d'une mention particulière ont été approuvées à l'unanimité des votes exprimés

PREND ACTE DES DECISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

- N°127 Signature du lot n°1 du marché public relatif à la restauration partielle de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption avec la société DUBOCQ SAS pour un montant de 95 135,20 € HT,
- N°128 Signature du lot n°2 du marché public relatif à la restauration partielle de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption avec la société DUBOCQ SAS pour un montant de 305 127,70 € HT,
- N°129 Signature du lot n°3 du marché public relatif à la restauration partielle de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption avec la société SCHNEIDER ET CIE pour un montant de 160 620,54 € HT,
- N°130 Signature du lot n°4 du marché public relatif à la restauration partielle de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption avec la société SA BONNET ET FILS pour un montant de 77 984 € HT,
- N°131 Signature du lot n°5 du marché public relatif à la restauration partielle de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption avec la société SAS VITRAIL FRANCE pour un montant de 39 518 € HT,
- N°132 Signature du lot n°6 du marché public relatif à la restauration partielle de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption avec la société ELECTRICITE JEAN PATE pour un montant de 71 735,71 € HT,
- N°133 Signature d'une modification au marché n°979 de programmation en vue de la réhabilitation du centre culturel André Malraux avec la société PREMIER ACTE pour un montant de 2 160 € TTC,
- N°136 Signature d'un contrat de vérification des extincteurs de l'Espace Bernard Mantienne avec la société BLOC FEU pour un montant de 477,70 € HT,
- N°137 Signature d'un contrat de vérification des extincteurs des bâtiments communaux (hors Espace Bernard Mantienne) avec la société BLOC FEU pour un montant de 4 543,65 € HT,

- N°138 Signature d'un contrat de prêt à titre gracieux de l'outil d'animation « Kit de buzzers enregistrables » par la Médiathèque départementale de prêt du 19 novembre au 17 décembre 2018 à la Médiathèque André Malraux,
- N°139 Signature d'un contrat de prestation avec Monsieur Pierre GILLES, commissaire d'exposition et conférencier, dans le cadre de la 6^{ème} manifestation du Musée Ephémère d'art contemporain qui se déroulera les 6 et 7 octobre 2018 à la Maison Vaillant pour un montant de 1 500 € TTC,
- N°140 Signature d'un contrat de contrôles techniques pour Gravières à Lanobre avec la société VERITAS pour un montant de 1325 € HT,
- N°141 Signature d'un contrat de prestation avec Monsieur Christophe ROULEAUD dans le cadre de la 6^{ème} manifestation du Musée Ephémère d'art contemporain qui se déroulera les 6 et 7 octobre 2018 à la Maison Vaillant pour un montant de 500 € TTC,
- N°142 Convention entre la Ville et CAP'COM pour une formation prévue les 8 et 9 novembre 2018 pour un montant de 1 176 € TTC,
- N°143 Signature d'une convention de résidence de création à titre gracieux avec la compagnie « La Neige est un Mystère » représentée par l'association HALLEY HOP du 16 au 20 juillet 2018 à l'Espace Bernard Mantienne,
- N°144 Signature d'une convention pour la prestation d'animations de fresques du système solaire entre la Ville et EVOLUSCIENCES pour un montant de 520,45 € TTC,
- N°145 Signature d'un contrat de partenariat à titre gracieux avec un ensemble d'artistes plasticiens dans le cadre de la 6^{ème} manifestation du Musée Ephémère d'art contemporain qui se déroulera les 6 et 7 octobre 2018 à la Maison Vaillant,
- N°146 Signature d'un contrat de cession de droit d'exploitation avec la compagnie LES KARYATIDES pour la représentation du spectacle « les Misérables » le samedi 13 octobre 2018 à l'Espace Bernard Mantienne pour un montant de 2 375,20 € TTC,
- N°147 Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec le THEATRE DU MENTEUR, LA MANUFACTURE pour 30 heures d'ateliers et une représentation du spectacle « 51 mots pour dire la sueur » à l'Espace Bernard Mantienne pour un montant de 6 963 € TTC,
- N°148 Convention entre la Ville et FORMA CONSEIL pour une formation prévue le 09 juillet 2018 pour un montant de 134,40 € TTC,
- N°149 Signature d'une convention tripartite de partenariat entre la Ville, le collectif pour la culture en Essonne et l'artiste Gilles CHARROT pour accueillir dans le cadre du festival de performances « SI (NON) OUI ! » les 6 et 7 octobre 2018 pour un montant de 2 000 € TTC,

- N°150 Convention entre la Ville et RH CONSEIL TERRITORIAL pour une formation prévue les 18,19 et 20 septembre 2018 pour un montant de 4 200 € TTC,
- N°151 Signature d'un contrat d'entretien des installations mécaniques et électriques de cloches et horlogerie de l'église avec la société MAMIAS pour un montant de 245,52 € HT,
- N°152 Signature du lot n°1 du marché public relatif à la fourniture de livres, documents sonores et audiovisuels pour la bibliothèque et la médiathèque de la Ville avec la société LE ROI LIRE pour un montant de 17 000 € HT,
- N°153 Signature du lot n°2 du marché public relatif à la fourniture de livres, documents sonores et audiovisuels pour la bibliothèque et la médiathèque de la Ville avec la société LE ROI LIRE pour un montant de 16 000 € HT,
- N°154 Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec IDIOMECANIC THEATRE pour la représentation de spectacle « Un démocrate » le samedi 30 mars 2019 à l'Espace Bernard Mantienne pour un montant de 6 487,41 € TTC,
- N°155 Signature du lot n°3 du marché public relatif à la fourniture de livres, documents sonores et audiovisuels pour la bibliothèque et la médiathèque de la Ville avec la société EXPODIF pour un montant de 1 200 € HT,
- N°156 Signature du lot n°4 du marché public relatif à la fourniture de livres, documents sonores et audiovisuels pour la bibliothèque et la médiathèque de la Ville avec la société RDM VIDEO pour un montant de 5 300 € HT,
- N°157 Signature du lot n°5 du marché public relatif à la fourniture de livres, documents sonores et audiovisuels pour la bibliothèque et la médiathèque de la Ville avec la société COLACO pour un montant de 5 000 € HT,
- N°158 Convention entre la Ville et le Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne pour une formation prévue le 12 septembre 2018 pour un montant de 465 € TTC,
- N°159 Convention entre la Ville et le GROUPE TERRITORIAL pour une formation prévue le 25 septembre 2018 pour un montant de 348 € TTC,
- N°160 Convention entre la Ville et AIDIL pour une formation prévue le 22 août 2018 pour un montant de 1 339 € TTC,
- N°161 Convention de mise à disposition à titre gracieux de l'Orangerie-Espace Tourlière dans le cadre d'une résidence-atelier avec l'artiste Nathalie SMAGUINE du 15 juillet au 09 septembre 2018,
- N°162 Convention entre la Ville et FORMA CONSEIL pour une formation prévue les 01 et 02 octobre 2018 pour un montant de 1 380 € TTC,
- N°163 Convention entre la Ville et FORMA CONSEIL pour une formation prévue les 10 et 11 octobre 2018 pour un montant de 1 380 € TTC,

- N°164 Convention entre la Ville et FORMA CONSEIL pour une formation prévue les 01 et 02 octobre 2018 pour un montant de 1 380 € TTC,
- N°165 Signature d'un contrat de prestation à titre gracieux avec l'artiste Christophe ROULEAUD dans le cadre de la 6^{ème} édition du Musée Ephémère qui se déroulera les 6 et 7 octobre à la Maison Vaillant,
- N°166 Signature d'un contrat de location, installation, maintenance d'une fontaine à eau pour l'espace Bernard Mantiennne avec la société SERVICEO pour un montant annuel de 298,80 € HT,
- N°167 Signature d'un contrat de maintenance de deux ascenseurs du pôle culturel de la Ville avec la société SCHINDLER pour un montant annuel de 4 722 € TTC,
- N°168 Convention entre la Ville et FORMA CONSEIL pour une formation prévue les 13, 14 et 15 novembre 2018 pour un montant de 2 070 € TTC,
- N°169 Convention entre la Ville et FORMA CONSEIL pour une formation prévue les 27 et 28 novembre 2018 pour un montant de 1 380 € TTC,
- N°170 Signature d'un contrat de prestation avec l'association Alternance Théâtre pour la présentation d'un spectacle « Magic Express » avec animations le dimanche 9 décembre 2018 à l'Espace Bernard Mantiennne pour un montant de 4 139,82 € TTC,
- N°171 Convention entre la Ville et G.E.M.S pour une formation pour un montant de 1 080 € TTC,
- N°172 Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec la Compagnie Minuit Zéro Une pour une représentation de trois lectures brunch au Moulin de Grais pour un montant de 800 € TTC,
- N°173 Convention avec la résidence autonomie Arpavie de la Fontaine pour le prêt de vaisselle à titre gracieux,
- N°174 Signature du marché public relatif à l'acquisition de matériels informatiques pour la Ville avec la société ECONOCOM pour un montant de 27 920,40 € TTC,
- N°175 Signature d'un contrat avec l'association C1D- CREER UN DOCUMENTAIRE pour la présentation d'une ciné-conférence le lundi 21 janvier 2019 à 14h30 à l'Espace Bernard Mantiennne pour un montant de 500 € TTC,
- N°176 Signature d'un contrat avec l'association C1D- CREER UN DOCUMENTAIRE pour la présentation d'une ciné-conférence le lundi 19 novembre 2018 à 14h30 à l'Espace Bernard Mantiennne pour un montant de 500 € TTC,
- N°177 Signature d'un contrat avec l'association CD VOYAGES pour la présentation d'une ciné-conférence le lundi 11 février 2019 à 14h30 à l'Espace Bernard Mantiennne pour un montant de 500 € TTC,

- N°178 Signature d'un contrat avec l'association NATURE EAU SCOPE pour la présentation d'une ciné-conférence le lundi 25 mars 2019 à 14h30 à l'Espace Bernard Mantienne pour un montant de 500 € TTC,
- N°179 Signature d'un contrat avec l'association REGARD SUR LE MONDE pour la présentation d'une ciné-conférence le lundi 03 décembre 2018 à 14h30 à l'Espace Bernard Mantienne pour un montant de 500 € TTC,
- N°180 Signature d'un contrat de prestation avec M. Pierre PEJU, écrivain, pour la lecture et la présentation de ses œuvres le vendredi 12 octobre 2018 à 19h à la médiathèque André Malraux pour un montant de 228 € TTC,
- N°181 Signature d'un contrat de prêt à titre gracieux d'œuvres de Marlène BOURDERON pour son exposition « Genèses » du 16 novembre au 09 décembre 2018 à l'Orangerie Espace Tourlière,
- N°182 Convention entre la Ville et ZO & KI pour une formation prévue le 02 octobre 2018 pour un montant de 350 € TTC,
- N°183 Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association SOPRANE PRODUCTIONS pour la représentation du concert « Trio Thomas Delor » le dimanche 30 septembre 2018 à 17h à l'Espace Bernard Mantienne pour un montant de 1 200 € TTC,
- N°184 Signature d'un contrat de prestation avec la compagnie KOKKINO pour la présentation du spectacle de contes « Oscar et les nuages » le mercredi 31 octobre 2018 à 17h à la médiathèque André Malraux pour un montant de 400 € TTC,
- N°185 7^{ème} avenant modificatif à la régie de recettes pour l'encaissement des produits de la salle des fêtes – service culturel – RR 57122,
- N°186 Signature d'une convention de prestation de service pour l'initiation aux percussions afro-brésiliennes lors de la commémoration du 11 novembre 2018 avec ZE SAMBA pour un montant de 1 240 € TTC,
- N°187 Convention de mise à disposition d'un logement communal sis 73 rue d'Estienne d'Orves du 17 septembre 2018 au 17 septembre 2019 pour un montant mensuel de 183,15 € hors charges,
- N°188 Convention entre la Ville et FORMA CONSEIL pour une formation prévue les 04 et 05 octobre 2018 pour un montant de 369,60 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

**Le Maire,
Vice-Président de Paris-Saclay,**

Thomas JOLY



Affiché conformément aux articles L.2121-25 et R.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application du décret du 7 avril 2000, "le dispositif des délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du Maire, à caractère réglementaire, sont publiés dans un Recueil des Actes Administratifs ayant une périodicité trimestrielle", lequel est, par demande formulée auprès du Secrétariat Général, en Mairie :

- consultable, sur place à titre gratuit.

- communicable, par photocopie, à titre onéreux, aux frais du demandeur, au (x) tarif (s) fixé (s) par délibération, en vigueur à la date de la demande.